

# PL@NÈTE VERTE INFOS

L'Afrique pour une planète verte



Éditeur Association Camerounaise pour les Énergies Renouvelables

Directeur de Publication Gérard NTCHOUABIA

2500Fcfa

Magazine Panafricain d'informations sur les énergies renouvelables, l'écologie, l'environnement, l'eau, le développement et habitat durable



## CONFÉRENCE DÉBAT

Salon International sur les énergies renouvelables au Cameroun  
Page 34-36

La 2ème édition du Salon International sur les énergies renouvelables au Cameroun, organisée par ACER dans le cadre de PROMOTE 2022 a permis de réunir les experts du secteur afin de mener des réflexions sur l'apport des énergies renouvelables dans la transition énergétique au Cameroun.



## AWARD-ENR Page 37-39



### Inauguration de la Petite Centrale Hydroélectrique de Mbakaou

Le projet réalisé par IED INVEST CAMEROUN, a permis de réaliser une petite centrale hydroélectrique et les réseaux de distribution associés dans la localité de Mbakaou et ses environs dans la région de l'Adamaoua

Page 8-13



### 3<sup>e</sup> CONFÉRENCE NATIONALE L'ACCÈS À L'ÉNERGIE DURABLE : PILIER POUR LES SERVICES ÉSENTIELS

La 3ème Conférence nationale sur l'accès à l'énergie tenue le 10 mai 2022 à Paris a servi de cadre pour la remise des awards EnR Cameroun organisée par l'ACER aux présidents de L'ADEME et SER FRANCE

Page 7



### Atelier de réflexion sur le Thème : « Enjeux liés à la nationalisation de la filière des EnR au Cameroun »

Atelier de réflexion sur le thème "enjeux à la nationalisation de la filière des énergies renouvelables au Cameroun" organisé par la Friedrich Ebert Stiftung et l'ACER

Page 5-6



Par M. Gérard NTCHOUABIA

*Président de l'Association Camerounaise pour les Énergies Renouvelables*

*Directeur de Publication du magazine « PLANÈTE VERTE INFOS »*

*Vice Président du Comité Technique CT19, Energies Nouvelles et Renouvelables de l'ANOR Cameroun*

*Ambassadeur Africalink en République du Cameroun*

## Pour accélérer la transition énergétique, l'Afrique a besoin plus de financements

**L** Afrique a besoin des financements actuels et futurs pour accélérer la transition énergétique à travers des solutions énergétiques plus propres, ce qui sera la conséquence

profonde d'une réduction des émissions de carbone.

En effet, la transition énergétique vers un réseau électrique net carbone sera soutenue par ce que M. Chido Munyati (Responsable Afrique du WEF) appelle les « 3D », à savoir Décarbonation, Décentralisation et Numérisation

- La Décarbonation permettra au continent de passer des sources de combustibles fossiles aux énergies renouvelables ;
- La Décentralisation est le passage d'une gestion centralisée de la production, de la transmission et de la distribution à des systèmes décentralisés ;
- La Numérisation : elle suggère de tirer parti de la technologie numérique pour faire avancer la Transition énergétique.

Alors, il faut affirmer avec force que le financement sera le plus grand obstacle pour assurer la transition énergétique durable de L'Afrique vers les énergies renouvelables à grand échelle, bien que , de nombreuses solutions de financement existent, celles -ci seront destinées à ceux qui seront capables de créer un environnement favorable au secteur privé par le biais d'une facilité d'investissement dans les énergies renouvelables.

Actuellement, la moitié du continent africain n'a pas accès à une électricité fiable. et avec l'augmentation de la demande en énergie, le déficit pourrait être comblé par des alternatives d'énergies propres finançables par les fonds africains, les fonds mondiaux sur le climat, les subventions ... ce qui pourra accroître indubitablement l'accélération de la Transition énergétique vers un avenir net zéro carbone.

Page 2	<b>ÉDITORIAL DU DIRECTEUR DE PUBLICATION</b>
Page 3	<b>SOMMAIRE</b>
Page 4-7	<b>ACTUALITÉS :</b> - inauguration de la petite centrale hydroélectrique de Mbakou - Atelier de réflexion sur le thème : «enjeux liés à la nationalisation de la filière des EnR au Cameroun» - Accès à une énergie durable, 3 <sup>ème</sup> Conférence nationale
Page 8-13	<b>PUBLI-REPORTAGE</b> - inauguration de la petite centrale hydroélectrique de Mbakou
Page 14-20	<b>BENIN</b> - SAEA 2021 : AMCOW appelle à l'accélération de la sécurité de l'eau, de l'accès à l'assainissement et à l'hygiène en Afrique - Commission budgétaire à l'Assemblée Nationale du Bénin - Quand Zémidjan et Tôkpa-Tôkpa compromettent le transport durable à Cotonou - Gestion des déchets plastiques au Bénin - FESTISOL 2021 : l'ONG Save Our Planet sensibilise à la prévention des risques biotechnologiques au Bénin
Page 21-22	<b>BURKINA FASO</b> - Concilier la protection de l'environnement et la réduction de la pauvreté en Afrique : une réponse à travers les cadres juridiques ?
Page 23-24	<b>CAMEROUN</b> - ALERTE ALERTE à nos gouvernants dans le monde : SAUVONS LA PLANÈTE - Scénarios d'émissions mondiales de gaz à effet de serre
Page 25-26	<b>CÔTE D'IVOIRE</b> - Erosion en Côte d'Ivoire : Le projet Waca pour une résilience
Page 27-28	<b>RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)</b> - Le lac Kivu n'est toujours pas purgé de ses gaz mortels
Page 29-33	<b>CONGO BRAZZAVILLE</b> - Assainissement urbain à Brazzaville : Quelles Solutions ?
Page 34-39	<b>ÉVÈNEMENT</b> SALON INTERNATIONAL SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES AU CAMEROUN : 2 <sup>ème</sup> édition AWARDS EnR 2022 : 1 <sup>ère</sup> édition
Page 40-47	<b>ACTU'ENR AFRIQUE</b> <b>Solaire</b> - Gabon : l'émirati Amea Power veut construire une centrale solaire de 50 MW à Oyem <b>Hydroélectrique</b> - La centrale hydroélectrique de Rusomo entre le Rwanda, la Tanzanie et le Burundi achevée à 86% <b>Électricité</b> - Afrique du Sud : de l'énergie solaire pour satisfaire les besoins énergétiques de la mine Tharisa <b>Investissement</b> - Cameroun : le lancement effectif du projet d'électrification de 687 villages annoncé en 2022 <b>Efficacité énergétique</b> - Ghana : signature d'un accord de crédit de 13,7 millions \$ pour le développement du secteur des énergies renouvelables

**ÉDITEUR**

ASSOCIATION CAMEROUNAISE POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ACER)

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

Gérard NTCHOUABIA

**DIRECTEUR DES RÉDACTIONS**

Cédric Junior NYAMSI CLOUTHE

**COMITÉ DE RÉDACTION**

Ulrich Patrick YOUNI FOGAING, Rédacteur

John Anthony KAMGA, Rédacteur

NDEUFEU HENOCK, Rédacteur

Djamiou ABOUDOU, Correspondant « Planète Verte Infos » au Togo

Nita Sidnoma BELEMSOBO, Correspondante « Planète Verte Infos » au Nigeria et Burkina Faso

Aissata KOUYATE, Correspondante « Planète verte Infos » en Côte d'Ivoire

Marie Paule KOFFI YAHA, Correspondante « Planète verte Infos » en Côte d'Ivoire

Megan Valère SOSSOU, Correspondant Planète Verte Infos au Bénin

Vanel Reisch ATTIPO, Correspondant Planète Verte Infos au Congo – Brazzaville

Hendrick MBOUMBA, Correspondant Planète Verte Infos au Gabon

Nathalie DEMBASUKA KATALAY,

Correspondante Planète Verte Infos au République Démocratique du Congo

**GRAPHISME ET DESIGNER**

Kevin Jordan TATANFACK

**RÉGIE PUBLICITAIRE**

**CAMEROUN:** Minboman, Yaoundé (Cameroun), BP: 12620

**Email :** contact@acer-enr.com

**Tél :** (237) 699 85 91 86

**FRANCE :** Maison des associations au 6avenue Jules Guesde 93240 Stains, Paris, France

**Email :** acer.enr2014@yahoo.com

**Tél :** (33) 66 93 26 615

[contact@acer-enr.com](mailto:contact@acer-enr.com) – [www.acer-enr.com](http://www.acer-enr.com)

*écépissé de déclaration N°00000055/RDDJ/JO6/BASC du 21 Novembre 2014 de la Préfecture du MFOUNDI (Yaoundé) - Cameroun*



L'inauguration de la petite centrale hydroélectrique de Mbakaou au Cameroun, a eu lieu le jeudi 14 avril 2022 en présence de Monsieur le Ministre de l'énergie du Cameroun, de Monsieur l'Ambassadeur de l'Union européenne, ainsi que de nombreuses personnalités institutionnelles camerounaises et des représentants des partenaires de ce beau projet.

Clôturant une durée de chantier de plus de 2 ans, projet initié il y a 10 années, la centrale de Mbakaou d'IED Invest a été inaugurée le 14 avril 2022 par le Ministre de l'Eau et de l'Energie du Cameroun, M. Gaston Eloundou Essomba.

D'une capacité de production de 1.4MW, l'électricité générée par la centrale de Mbakaou bénéficie désormais à la ville de Tibati et aux localités avoisinantes. La stabilité et la contin-

uité de l'offre d'énergie de la centrale permet de dynamiser les activités génératrices de revenus des localités desservies et d'améliorer la vie des habitants.

*IED Invest*



## Atelier de réflexion sur le Thème : « Enjeux liés à la nationalisation de la filière des EnR au Cameroun »



Le mardi 22 mars 2022 s'est tenu dans la salle de conférence de la **FRIEDRICH EBERT STIFTUNG Cameroun / Afrique centrale (FES)**, un atelier de réflexion portant sur le thème « *Enjeux liés à la nationalisation de la filière des EnR au Cameroun* » organisé par la FES et l'Association Camerounaise pour les Energies Renouvelables (ACER).

Cette rencontre, qui réunissait une trentaine de participants, experts des questions d'énergies renouvelables, issus aussi bien du secteur public que du secteur privé, avait pour objectif de questionner non seulement l'opportunité mais aussi la faisabilité d'une nationalisation de la filière des énergies renouvelables au Cameroun.

Dans son allocution de bienvenue adressée à l'endroit des participants, **Madame Nina NETZER**, Représentante Résidente de la Friedrich Ebert Stiftung pour le Cameroun et l'Afrique Centrale a tenu à féliciter les différents acteurs pour leurs diverses contributions à la réussite de la deuxième édition du Salon international sur les énergies renouvelables au Cameroun récemment organisé dans la ville de Yaoundé au Cameroun par l'ACER en partenariat avec la FES. Elle a en plus rappelé que la transition énergétique constitue un défi que s'est proposé de relever le Cameroun et qu'une volonté de nationalisation de la filière des énergies renouvelables au sein du pays est d'ores et déjà perceptible. Madame la Représentante de la Fondation hôte a clôturé son propos en conviant toutes les parties prenantes à

davantage œuvrer dans le sens de l'implication et du développement des solutions camerounaises en matière d'énergies renouvelables, eu égard notamment aux nombreux avantages économiques, sociaux, et surtout écologiques qu'induit cette filière.

Par la suite, **Madame Stéphanie NJIOMO**, Chargée de programmes au sein de la Friedrich Ebert Stiftung, a précisé le contexte de l'organisation de dudit atelier de réflexion. Selon elle, la question des énergies renouvelables occupe aujourd'hui une place centrale dans les politiques énergétiques à travers le monde, qu'il s'agisse par exemple de **l'Agenda 2063 de l'Union africaine** ou encore des politiques élaborées dans le cadre des **Objectifs de développement durable (ODD)**.

Partant de ce contexte, Madame NJIOMO a rappelé le degré de dépendance actuelle du Cameroun aux solutions provenant de pays étrangers en ce qui concerne le développement de la filière des énergies renouvelables sur son territoire. Elle a achevé son intervention à s'interrogeant dès lors sur les enjeux que revêtirait une

nationalisation de la filière des énergies renouvelables au Cameroun. C'est sur cette question que se sont véritablement ouverts les échanges.

Au terme de la rencontre, Madame Nina NETZER a félicité le partenaire ACER, les participants, pour leur engagement et pour leur réactivité lors des échanges, tout en émettant le

vœu de voir ces-derniers transformer leurs propositions en actions concrètes afin d'aboutir à la nationalisation de la filière des énergies renouvelables, ainsi envisagée.


*Cedric NYAMSI CLOUTHE*



**Votre entreprise**  
d'installation, d'étude et de réalisation  
des énergies renouvelables et photovoltaïques

**Contactez nous**

-  656 261 414 - 652 327 480
-  [infos@weey-energy.com](mailto:infos@weey-energy.com)
-  Maroua Comice

 [www.weey-energy.com](http://www.weey-energy.com)



Le GT (Groupe de Travail) National sur l'accès à l'énergie copiloté par l'ADEME et le SER travaille depuis 2018 sur la structuration d'une filière sur l'accès à l'énergie et a fait des sujets cités précédemment des axes prioritaires. Cette 3ème édition de la conférence tenue le mardi 10 mai 2022 à l'Auditorium de Business France à Paris, sur l'accès à l'énergie durable : pilier pour les services essentiels, a servi de cadre pour présenter les travaux menés jusqu'à présent au sein du GT autour des enjeux clés identifiés et partager l'analyse réalisée par l'AFD dans le cadre des travaux de capitalisation menés sur l'accès pour tous à l'énergie.

Au cours de cette conférence, les organisateurs à savoir L'Agence de la Transition Ecologique - ADEME, L'Agence Française de Développement et le Syndicat des Energies Renouvelables de France (SER), ont bien voulu faire honneur au Cameroun en

invitant le Ministre de l'Eau et de l'Energie du Cameroun, **Monsieur Gaston ELOUNDOU ESSOMBA** pour une INTERVENTION GRAND TÉMOIN, qui s'est fait représenté pour des raisons d'agendas extrêmement saturé par son Directeur des Energies Renouvelables et la Maîtrise de l'Energie, **M. Valérie NKUE** d'une part ;

Et d'autre part de permettre l'Association Camerounaise pour les Energies Renouvelables (ACER), de remettre les trophées à deux acteurs internationaux de la transition énergétique au Cameroun à savoir **M. Arnaud LEROY**, *Président Directeur Général de l'Agence de la transition écologique -ADEME* et **M. Jean Louis BAL**, *Président du Syndicat des Énergies Renouvelables de France (SER)*.

Ces deux personnalités n'ayant pas pu faire le déplacement au Cameroun suite à leur agenda très chargé, pour prendre part aux travaux de la deuxième édition du salon international sur les énergies renouvelables

au Cameroun organisé à Yaoundé au mois de février dernier, qui a connu la première cérémonie des Awards sur les énergies renouvelables au Cameroun, récompensant les meilleurs acteurs de la transition énergétique de ces deux dernières années au Cameroun.

Cette remise des trophées a été faite par **M. Gérard NTCHOUBIA**, *Président de l'ACER*, et **Madame Perpétué OWANA**, *Premier Conseiller à l'Ambassade du Cameroun en France, représentant Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur*.



*Cedric NYAMSI CLOUTHE*

# Inauguration de la Petite Centrale Hydroélectrique de Mbakaou

Le projet s'inscrit dans le contexte de la loi du 14 décembre 2011 qui permet à un producteur d'électricité issue de sources renouvelables d'être raccordé au réseau du distributeur national (ENEO) et de vendre l'énergie produite selon la réglementation en vigueur. Le projet se situe dans une zone partiellement électrifiée par ENEO à partir de groupes électrogènes, coûteux.

## Projet

Le projet a permis de réaliser une Petite Centrale Hydroélectrique (PCH) et les réseaux de distribution associés.

La PCH est alimentée par un prélèvement de 13 m<sup>3</sup>/s sur le fleuve Djerem, cours d'eau au débit annuel moyen supérieur à 200 m<sup>3</sup>/s. Avec une hauteur de chute de 13.5m, ce potentiel hydroélectrique est converti en énergie électrique par deux turbines Kaplan générant une puissance nominale totale de 1.49 MW.

La puissance de la petite centrale hydroélectrique pourra être doublée (2.8 MW) pour s'adapter à l'évolution du besoin électrique des populations ou en cas d'extension du réseau ENEO vers d'autres localités avoisinantes. L'exploitation et la gestion de cette centrale sont assurées par IED Invest Cameroun, qui vend l'électricité à ENEO, dans le cadre d'un contrat d'achat sur 20 ans dès 2022.



Pause de la première pierre - 20 juin 2019 -

Une ligne 30kV de 40 km a été construite jusqu'à Tibati, alimentant Mbakaou et Tibati, et permet également la desserte de 6 nouvelles localités situées sous la ligne : Mankandao, Liboum, Boninting, Naskoul, Gantang, et Combo.

Cette ligne électrique moyenne tension est dimensionnée pour permettre le transport d'une puissance double (dans l'hypothèse d'un doublement de la puissance de la PCH) et pour permettre une extension future au-delà de Tibati (notamment vers Ngaoundal ou Banyo).

## Résultats attendus

La PCH de Mbakaou et son réseau électrique associé permettent de connecter 300 nouveaux ménages dans les 6 localités non électrifiées, et le raccordement de 1500 nouveaux ménages dans les localités déjà électrifiées de Tibati et Mbakaou.

L'injection de l'électricité produite par la PCH sur le réseau permet désormais de réduire significativement les délestages auxquels faisait face les usagers, augmentant ainsi la qualité du service électrique quasiment 24h/24.

10 000 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub> seront économisées la première année et 420 000 sur 20 ans.



Conduites forcées et turbines

## Cadre juridique

La PCH a été réalisée dans le cadre d'un contrat d'Autorisation de production, distribution et vente d'électricité en zone rurale pour une puissance hydraulique de puissance exploitable inférieure à 5 MW délivré par l'ARSEL le 03 février 2014. Le contrat d'achat d'électricité qui lie IED Invest Cameroun et ENEO, validé par l'ARSEL, a été signé le 16 décembre 2016 sous la présidence du MINEE.

## Financement et budget

Le budget total du projet s'élève à 5 Milliards de francs CFA

Poste	Coût (M. FCFA)
Réseau électrique	760
Centrale hydroélectrique	2 730
Coûts de développement	720
Contrôle & supervision	760
Frais divers	50
<b>TOTAL</b>	<b>5020</b>

Le projet a bénéficié du soutien financier de l'Union Européenne au travers de son

programme Facilité Energie, et de l'appui de l'Etat du Cameroun via le Fonds d'Energie Rurale de l'AER doté par le budget du Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE). Le promoteur du projet, IED Invest, bénéficie d'un appui du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) et assure le financement du projet par ces ressources propres et l'appui de son partenaire bancaire BGF.I.

## Calendrier

Les études de conception des ouvrages ont été réalisées entre 2013 et 2015 par IED Consult, et les Appels d'Offres ont été lancés en 2015.

Après la signature du contrat d'achat d'électricité en décembre 2016, les études complètes d'exécution ont été achevées. Le bouclage financier du projet effectué au premier trimestre 2019, es ordres de services pour le démarrage des travaux ont

été émis en avril 2019. **Le chantier s'est conclu en janvier 2022. L'exploitation probatoire a démarré dans la foulée, et la réception définitive des ouvrages prononcée le 09 mars 2022.**

### ● Avril 2019

Pose 1ère pierre  
Démarrage des terrassements  
Études électromécaniques détaillées

### ● Juin 2019

Ouvrage de prise d'eau et canal  
Lancement de la fabrication des turbines

### ● Janvier 2020

Canal et bassin de mise en charge  
Transport des turbines

### ● Avril 2021

Ouvrage conduite forcée, canal de fuite  
Aménagements extérieurs

### ● Septembre 2021

Installations équipements électromécaniques  
Essai de mise en service

### ● Décembre 2021

Essais à vide, essais en charge, et mise en service

### ● Janvier-Février 2022

Marche probatoire semi-industrielle

### ● 09 Mars 2022

Réception définitive des ouvrages et démarrage de l'exploitation.

*Source : IED Invest*

## Photos des principaux éléments de la PCH

VUES PCH  
PLANS LARGES





CANAL  
D'AMENÉE



BASSINS MISE EN  
CHARGE ET DÉVERSOIRS



PRISE D'EAU



BÂTIMENT  
D'EXPLOITATION





SALLES  
COMMANDES  
ET MACHINES





**CANOPY**  
— DELIVERING ENERGY BENEFITS —

L'ENERGIE SOLAIRE POUR TOUS

POUR NOUS CONTACTER



**Cameroun**  
Face DGSN Nlongkoki,  
BP 5204 Yaoundé,  
Cameroun  
+237 222 21 81 71  
cameroun@canopy-energy.com

NOS PARTENAIRES

 **victron energy**  
BLUE POWER

 **Hareonsolar**

[www.canopy-energy.com](http://www.canopy-energy.com)

## SAEA 2021 : AMCOW appelle à l'accélération de la sécurité de l'eau, de l'accès à l'assainissement et à l'hygiène en Afrique

**L**a conférence de la Semaine africaine de l'eau et de l'assainissement s'est achevée le 26 novembre avec à la clé des résolutions multipartites de Windhoek pour accélérer la sécurité de l'eau et l'accès à un assainissement et à une hygiène gérés en toute sécurité en Afrique.

Cette conférence a été organisée virtuellement par le Conseil des Ministres Africains chargés de l'Eau (AMCOW) et la Commission de l'Union Africaine (CUA), avec le gouvernement de la République de Namibie comme hôte.

Elle a fourni une plate-forme de dialogue et d'échanges de connaissances à plus de 3000 participants afin de faire avancer l'agenda de l'eau et de l'assainissement en Afrique.

Concernant la gouvernance de l'eau, la déclaration appelle au renforcement des environnements politiques, juridiques, institutionnels et réglementaires en garantissant la spécificité du contexte ; cohérence intra et intersectorielle.

Appelant au respect des principes d'inclusion sociale universelle et d'équité, la déclaration enjoint en outre aux gouvernements de rehausser le profil de la responsabilité sociale et de la transparence. Il note la vitalité de reconnaître les femmes et les jeunes en tant qu'agents de la planification et de la mise en œuvre de l'agenda de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène en Afrique. La déclaration note qu'il est impératif de développer les



Semaine  
Africaine de  
**L'eau**

capacités de ressources humaines requises, en particulier parmi les femmes et les jeunes, pour une prestation de services durable.

Concernant les finances, la déclaration appelle les gouvernements et le secteur privé à augmenter considérablement les investissements dans des services et des infrastructures d'eau et d'assainissement résilients au climat. Le soutien continu des banques de développement et des partenaires est cité comme un catalyseur essentiel.

Elle appelle les gouvernements à renouveler leur engagement envers l'engagement de la PANAFCON de 2003 d'allouer au moins 5 % des budgets à l'eau et à l'assainissement.

Elle exhorte en outre à rattacher l'engagement d'e-Thekwini à établir des allocations budgétaires du secteur public d'un minimum de 0,5% du PIB pour les programmes d'assainissement et d'hygiène.

En ce qui concerne les services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène, les gouvernements sont appelés à saisir l'opportunité d'une prise de conscience accrue pour garantir la disponibilité de l'eau et l'amélioration de la fourniture de services d'assainissement et d'hygiène.

En outre, la déclaration appelle à poursuivre la lutte contre la COVID-19, à réduire la charge globale de morbidité et à prévenir de futures pandémies. Il est impératif que les capacités de

préparation et d'intervention en cas de pandémie soient renforcées et que le profil de l'assainissement et de l'hygiène soit rehaussé.

La déclaration appelle les gouvernements et les parties prenantes à relever les défis rencontrés dans l'accès à des données fiables et complètes dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. La nécessité de repenser la manière dont les données sur les pratiques d'hygiène sont saisies et utilisées pour éclairer la prise de décision et améliorer les programmes d'assainissement et d'hygiène, ainsi que la prestation a été soulignée.

Concernant l'eau pour la croissance et le développement économique, les gouvernements et les partenaires sont encouragés à donner la priorité à la gestion de l'eau et à la fourniture de services en tant qu'ingrédients essentiels pour la réduction de la pauvreté et le développement inclusif.

En outre, elle appelle à la priorisation de la gestion des ressources en eaux souterraines en tant qu'élément clé du développement, de l'utilisation et de la gestion des ressources en eau. Des systèmes de suivi, d'évaluation et de gestion qui fonctionnent bien sont considérés comme des ingrédients nécessaires pour assurer une utilisation durable des ressources. Les ministres ont également décidé de mobiliser les réseaux, les acteurs et les institutions des eaux souterraines en faveur d'une approche commune, harmo-

-nisée et fondée sur des preuves de l'utilisation et de la gestion durables des eaux souterraines.

### **Qualité de l'eau et gestion des eaux usées**

Concernant la qualité de l'eau et la gestion des eaux usées, la déclaration appelle au renforcement des cadres juridiques, politiques et institutionnels pour la collecte et le traitement des déchets solides et des eaux usées. Ceci, souligne la déclaration, doit être conforme à une norme de qualité minimale avant la réutilisation et/ou l'élimination en toute sécurité.

La déclaration appelle à des réglementations standardisées pour le traitement des eaux usées, les débits environnementaux et la gestion de la qualité de l'eau en Afrique. Une référence particulière devrait être accordée à :

- i) arrêter et inverser la pollution plastique des masses d'eau de surface ; et,
- ii) prévenir la contamination des eaux souterraines due aux déchets solides dangereux et à éliminer des eaux usées dans l'environnement.

### **Changement climatique et Résilience**

Concernant le changement climatique et la résilience, la déclaration attire l'attention sur le rapport d'évaluation du GIEC de l'ONU récemment publié et sur les priorités pertinentes du Pacte climatique de Glasgow. Il s'agit notamment d'intégrer l'action pour l'eau et le climat à travers la planification de l'adaptation et de la résilience aux niveaux national et régional.

Cela implique également la promotion et le financement de systèmes mondiaux de surveillance de l'eau pour fournir des informations opportunes sur la disponibilité actuelle et future de l'eau. Un appel est également lancé pour une approche proactive de la gestion des inondations et des sécheresses centrée sur la surveillance, la prévision et l'alerte précoce de la vulnérabilité, l'évaluation des impacts et la préparation, l'atténuation et la réponse.

Enfin, cette déclaration appelle également à la hiérarchisation des investissements pour le suivi, l'évaluation, les connaissances, la gestion de l'information et l'apprentissage afin de consolider la prise de décision fondée sur des preuves et opportune à tous les niveaux. Elle encourage en outre les gouvernements africains à favoriser la recherche et l'application des connaissances et des innovations pour éclairer les interventions sectorielles visant à améliorer la gestion de l'eau et la fourniture de services d'assainissement.

*Megan Valère SOSSOU  
Correspondant Planète Verte Infos en  
République du Bénin*

## Commission budgétaire à l'Assemblée Nationale du Bénin : le Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable accroît de 68,06% son budget 2022

**L**e Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable, José TONATO a présenté et défendu le mardi 16 novembre 2021, devant la Commission Nationale, le budget de l'an 2022 au profit de son ministère. 170.252.035.000 francs CFA dont 8.460.946.000 francs CFA pour les dépenses ordinaires et 161.791.089.000 francs CFA pour les dépenses en capital, tel est le montant de l'enveloppe budgétaire octroyé à l'autorité pour relever les différents défis le long de l'année à venir. Le budget 2022 connaît une hausse de 68,06% comparativement à celui de 2021 qui s'élevait à 101.302.535.000 francs CFA.

Cette hausse se justifie à juste titre par les grandes ambitions du PAG 2 visant prioritairement la poursuite et la consolidation des réformes et des projets structurants du dernier quinquennat tels : l'Asphaltage, l'Assainissement pluvial de Cotonou et des principales villes secondaires, la construction des équipements marchands, la gestion intégrée des déchets, boues de vidange et eaux usées dans les grandes villes du Bénin, le Programme de Protection du Littoral contre l'Erosion Côtière, la construction des bâtiments administratifs (Cité administrative d'Abomey-Calavi, Cité ministérielle de Cotonou, 11 Cités administratives départementales, Sièges des institutions ...),

le Programme des 20.000 logements, le Programme national de conservation de la biodiversité et de gestion durable des forêts, aires protégées et terres... pour ne citer que ceux-ci. «L'année 2022 se caractérise par le démarrage effectif des actions du secteur inscrites dans le PAG 2021-2026 avec l'opérationnalisation de l'assistance à la Maîtrise d'Ouvrage à tous les autres secteurs de développement du pays, notamment ceux connexes au cadre de vie (santé, sports, tourisme, commerce, sécurité et défense)», a assuré José TONATO, Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable. De nouvelles prouesses s'annoncent ainsi pour l'an 2022 à l'actif du MCVDD.

*Megan Valère SOSSOU  
Correspondant Planète Verte Infos en  
République du Bénin*



**ACTEUR  
N°1**

précurseur de l'éclairage public autonome en France et en Europe

leadership technologique sur les batteries grâce à des partenariats stratégiques (laboratoires CEA)

**+ de 20 ANS**  
DE DURÉE DE VIE  
Batterie > 10 ans

une conception et une fabrication durables

un savoir-faire reconnu dans le dimensionnement et la gestion des batteries

**+ de 20 000**  
POINTS LUMINEUX INSTALLÉS  
DANS LE MONDE

un savoir-faire maîtrisé développé à l'international

un réseau de partenaires présents dans chaque pays

## Quand Zémidjan et Tôkpa-Tôkpa compromettent le transport durable à Cotonou

*Alors que presque toutes les principales villes du monde adoptent des modes transport durable avec à la clé de probants résultats, la capitale économique du Bénin peine à relever ce défi. A Cotonou, la majeure partie du transport routier est assurée par les légendaires « Zémidjan » et les fameux Taxi, « Tôkpa-Tôkpa ». Ils sont devenus tout aussi populaires et garantissent à presque toute la population la mobilité, malgré les risques liés à la pollution.*



**S**amedi 25 Septembre 2021. Il est 12 heures 15 minutes au bouillant carrefour Védoko. A cet endroit, l'atmosphère se caractérise par d'épaisses fumées opaques et nauséabondes qui s'échappent des vomissements des Taxis-motos, majoritaires et remarquables sur toutes les voies avec leur uniforme jaune. De phénomène est lié à une utilisation des motos à deux roues notamment les taxis motos appelés « Zémidjan » dont le nombre atteint

des centaines de milliers pour servir de mobilité à la population. Pourtant, ce mode de transport apparu dans les années 1980-1990 est caduc et déconseillé pour atteindre l'objectif 11 du développement durable qui voudrait des villes et communautés durables.

### **Un mode de transport pollueur de la santé et du cadre de vie**

A en croire les scientifiques, le monoxyde de carbone (CO) et le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) donnent des taux dépassant

souvent le seuil retenu par la réglementation Béninoise. Pour preuve, le carrefour du grand marché Tokpa de Cotonou présenterait les plus forts taux mesurés avec un maximum de 214,7 mg/m<sup>3</sup> de CO.

En dehors des risques élevés de pathologies respiratoires, oculaires et oto-rhino-laryngologiques sur la santé humaine, c'est aussi le cadre de vie urbain qui est pollué.

Les environnementalistes béninois et autres grands défenseurs de la couche d'ozone ont d'ailleurs dénoncé,

à maintes reprises, une pollution atmosphérique à des proportions inimaginables et proposent d'aller vers des moyens de transport verts. Bien perceptible, la moto la plus utilisée de nos jours est celle de la marque «BAJAJ®». Selon sieur Anatole AGO, la quarantaine, c'est faute d'emploi ajouté au besoin de mobilité dans la ville que les Zémidjan affluent.

Avec plus de 15 ans d'ancienneté dans le Job de Zémidjan, sieur Anatole est conscient de l'impact de son job sur sa santé et dans son cadre de vie. Il tente impuissamment de justifier le fait. « Cette moto offre un meilleur confort et pollue moins ».

En réalité, ce mode de transport répandu dans la capitale économique du Bénin n'est nullement le meilleur en terme de transport durable, dénoncent les environnementalistes.

Car, justifient-ils, ce moyen de transport utilise de l'énergie issue de la combustion fossile et donc contribue à l'émission

des polluants gazeux nocifs à l'environnement et à la santé.

### Des alternatives qui peinent à renverser la tendance

Cependant, des alternatives émergent pour pallier le problème depuis quelques mois. Renald BALLO est un jeune entrepreneur de la diaspora béninoise.

Il est l'auteur d'une plateforme numérique de covoiturage, dénommée R-Mobility. Une plateforme dotée d'une application de mobilité partagée permettant de trouver des occasions en or de se déplacer en commun à moindre coût et de réduire son empreinte carbone.

Mais, ces initiatives des jeunes peinent à prendre de l'envol à cause de plusieurs barrières sociétales.

Comme les jeunes innovateurs, le gouvernement béninois entreprend également des démarches comme le projet « Bénin Taxi » et le partenariat en cours avec le suède dans le

domaine du transport de masse à travers des bus et autres moyens de transport public utilisant le biocarburant. Il est vrai que d'après les données officielles du ministère du cadre de vie et du développement durable, il est émis chaque jour près de 83 tonnes de monoxyde de carbone dans le pays, dont 49 tonnes par les motos-taxis, mais est-ce que les citoyens sont prêts à bousculer leurs habitudes de mobilité. Bien malin qui pourra répondre à cette interrogation. Il est à déduire alors, que le Cotonou est l'un des mauvais élèves en termes de transport durable en Afrique.

Toujours est-il que le développement durable tant souhaité, ne saurait être une réalité que si le transport routier béninois ne présente des caractéristiques protectrices de l'environnement et de la santé humaine.

**Megan Valère SOSSOU**  
Correspondant Planète Verte Infos en République du Bénin



#### Contexte et vocation d'upOwa

UpOwa, entreprise solidaire, est créée en 2014 en France, avec la vocation de rayonner dans le monde un impact positif sur la vie des personnes et des communautés.

Grâce à des systèmes solaires domestiques abordables, UpOwa comble le fossé énergétique en apportant un accès fiable, sécurisé et abordable aux populations souffrant d'un manque d'accès à l'énergie au Cameroun.

<b>Kit FLASH</b>	<b>Kit LUCIOLE</b>	<b>Kit LION TV</b>	<b>Kit LION TURBO</b>
03 lampes Led, 01 batterie, 01 panneau solaire, 01 chargeur de téléphone	04 lampes Led, 01 batterie, 01 panneau solaire, 01 chargeur de téléphone, 01 radio, 01 torche	04 lampes Led, 01 batterie, 01 panneau solaire, 01 chargeur de téléphone, 01 torche, 01 parabole, 01 TV 24" + décodeur intégré	06 lampes Led, 02 batteries, 01 panneau solaire, 01 chargeur de téléphone, 01 radio, 01 torche, 01 parabole, 01 TV 32" + décodeur intégré

Contactez-nous

BP : 14534 Yaoundé,  
Rue 1794, Bastos  
+237 678 501 498  
+237 691 415 574

www.upowa.energy  
contact@upowa.org

## Gestion des déchets plastiques au Bénin : ONG Save Our Planet et Earth Guardians Bénin nettoient la berge lagunaire de Cotonou

*Dans le cadre de la campagne mondiale de lutte contre les déchets plastiques dans les Océans initié par la Fondation Bestseller, Earth Guardians Bénin a organisé en collaboration avec plusieurs organisations de jeunes une campagne de sensibilisation et de collecte de déchets plastiques sur la berge lagunaire de Cotonou, le samedi 30 octobre 2021.*

L'ONG Save Our Planet, partenaire de l'événement, s'est fait représenter par une délégation de quatre de ses membres à savoir: la Coordinatrice sud, Oslyde Cham GLELE LANGANFIN, son Assistant Technique Valentin HOUSSOU et des membres actifs Espérance OKOSSI, Carmel LOKOSSOUDJIN.

L'activité a démarré aux environs de 8 heures 30 minutes à la suite d'un rassemblement, d'une brève présentation des participants, et du mot d'ouverture du conseil local de Ahouansouri représenté par le chef quartier AGBOKE CODJO Marcellin et deux autres collaborateurs.

Installés dans les pirogues pour les zones ciblées à savoir : Djudotin, Toyoyo, Jessuko, les participants ont saisi l'occasion de collecter et de sensibiliser les riverains sur la prise de conscience écologique.



Il était question plus particulièrement des inconvénients des déchets surtout plastiques dans le milieu aquatique, sur la santé humaine, et le développement économique sans oublier les avantages liés à la protection de l'environnement. Dans une ambiance conviviale les membres des différentes organisations prenant part à cette activité mis un terme à l'espoir de revoir cette berge lagunaire propre, attractive et surtout contribuant au développement socioéconomique des populations riveraines. Rappelons que cette initiative

de la Fondation Bestseller est le fruit d'un concept dénommé, Race for Oceans qui représente toutes les activités du sport, de nettoyage des plages, de la sensibilisation et séance de partage des connaissances avec les communautés. Les organisations participantes ont démontrés à travers cette activité leur engagement à sensibiliser les communautés locales de façon inclusive sur l'ODD 14.

**Megan Valère SOSSOU**  
*Correspondant Planète Verte Infos en République du Bénin*

## FESTISOL 2021 : l'ONG Save Our Planet sensibilise à la prévention des risques biotechnologiques au Bénin

*Dans le cadre du Festival des solidarités édition 2021, l'ONG Save Our Planet, membre de la coordination départementale du Festival des solidarités des Collines a animé ce samedi 13 Novembre 2021 à l'Ecole Nationale Supérieure des Biosciences et Biotechnologies Appliquée de Dassa-Zoumè, une conférence débat sur le thème de la Prévention des risques biotechnologiques au Bénin*



**A**u nombre d'une soixantaine, les jeunes participants de ce milieu étudiant ont pris part activement aux échanges ayant meublés cette conférence. Ainsi, dans une démarche d'échanges ouverts et participatifs, Megan Valère SOSSOU, Président de l'ONG Save Our Planet et Principal animateur de la dite conférence, a passé en revue l'état des lieux de la biotechnologie au Bénin. Il a pour sa part démontré les avantages et inconvénients liés à la manipulation biotechnologique. Sa présentation a été marquée par un zoom sur la nouvelle loi voté en janvier 2021

sur la biosécurité. Pour mieux comprendre, plusieurs participants ont émis des préoccupations. Répondant aux questions des uns et des autres, Megan Valère SOSSOU a montré toutes les opportunités dont disposent les jeunes étudiants à entreprendre en biotechnologie. Il a pour finir, invité tous les participants présents à relayer le message de sensibilisation à leurs différentes bases et à respecter également, les dispositions légales en la matière.

Ces échanges entre jeunes engagés n'ont pas occulté les problématiques liées aux organismes génétiquement modifiés, aux semences modifiées, aux produits avariés, à la

mauvaise hygiène dans la transformation des produits agroalimentaires, et à l'utilisation des éléments chimiques dans l'agriculture.

Rappelons que cette activité inscrite et réalisée dans le cadre du Festival des solidarités édition 2021 est un exemple type de l'intérêt que porte l'ONG Save Our Planet pour la sécurité alimentaire au Bénin.

**Megan Valère SOSSOU**  
*Correspondant Planète Verte Infos en République du Bénin*

## Concilier la protection de l'environnement et la réduction de la pauvreté en Afrique : une réponse à travers les cadres juridiques ?



Le plan d'action environnemental du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD-EAP) identifie la pauvreté comme la principale cause et conséquence de la dégradation de l'environnement et de l'épuisement des ressources par le fait de l'homme en Afrique. La dégradation de l'environnement et la pauvreté sont inextricablement liées. La conséquence de ce lien est un cercle vicieux dans lequel la pauvreté entraîne la dégradation de l'environnement, et cette dégradation, à son tour, perpétue davantage la pauvreté.

La pauvreté est multidimensionnelle et va au-delà du manque de revenus pour inclure, comme le propose le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), « le déni des

possibilités et des choix les plus fondamentaux pour le développement humain ». En effet, par essence, la pauvreté n'est pas seulement une question de perte de pouvoir économique, mais elle implique aussi une perte d'autonomie politique, sociale, environnementale et culturelle.



Dans quelle mesure les différentes interventions juridiques pour la protection de l'environnement en Afrique reconnaissent-elles ce lien tout en promouvant la réduction de la

pauvreté et le développement socio-économique en tant qu'aspect intégral de leur objectif d'assurer la protection de l'environnement dans la région ?

La première tentative régionale pour répondre aux préoccupations environnementales en Afrique a été l'adoption de la Convention Africaine sur la Conservation de la Nature et des Ressources Naturelles, par l'Organisation de l'Unité Africaine (aujourd'hui Union Africaine), le 15 septembre 1968 à Alger. Ensuite, le début des années 70 et 90 ont vu une augmentation de la conscience environnementale. On a eu par exemple la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement Humain de 1972, la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED) de 1992, qui ont été de grands catalyseurs. À côté, on a eu aussi la première



conférence régionale Africaine sur l'environnement et le développement de 1989, tenue à Kampala, et qui met davantage l'accent sur les préoccupations environnementales et de développement.

En ce qui concerne concrètement la mise en place de cadres juridiques, institutionnels et politiques pour la protection de l'environnement aux niveaux régional, sous-régional et national, il y'a eu l'adoption en juin 1981 de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et de son Protocole de 2003 sur les Droits de la Femme en Afrique ; la Convention de Bamako sur l'Interdiction d'Importer en Afrique des Déchets Dangereux de 1991 etc. Ainsi, on peut soutenir que la tentative de l'Afrique de protéger l'environnement est ouvertement anthropocentrique, car les dirigeants Africains souscrivent à l'idée que la conservation de l'environnement devrait contribuer au développement socio-économique global de leurs citoyens. Cela situe l'application et la mise en œuvre de ces instruments juridiques environnementaux dans la quête de la réalisation des ODD en Afrique.

Cependant, s'il est évident que les dirigeants Africains reconnaissent l'importance de la conservation et de la gestion de l'environnement pour la réalisation des objectifs de développement socio-économique, tels que la réduction de la pauvreté, la mise en œuvre de ces instru-

instruments juridiques reste un défi. Ceci s'illustre par la lenteur ou la non ratification des conventions par les Etats, mais aussi par la difficile mise en œuvre concrète des engagements internationaux (priorité accordée à la croissance économique au détriment de l'environnement).

Il serait contre-productif pour la réalisation d'initiatives de réduction de la pauvreté si les gouvernements ignorent la protection de l'environnement au profit du développement et de la croissance économique. Ce qu'il faut, c'est une volonté politique nécessaire à la protection de l'environnement par la mise en œuvre effective de ces instruments juridiques.

Si la pauvreté est la principale

cause de la dégradation de l'environnement en Afrique, les politiques, les programmes et les dispositions juridiques (règlements, arrêtés, règles, etc.) conçus pour protéger l'environnement seront voués à l'échec, sans une amélioration significative du niveau de vie, du bien-être et des moyens



moyens de subsistance des citoyens. Dès lors, il paraît évident que toute approche durable de la réduction de la pauvreté en Afrique passe par une amélioration de la base de ressources naturelles dont dépendent la plupart des populations.



*Sidnoma Nita Belemsobgo*  
Correspondante Burkina/Nigeria



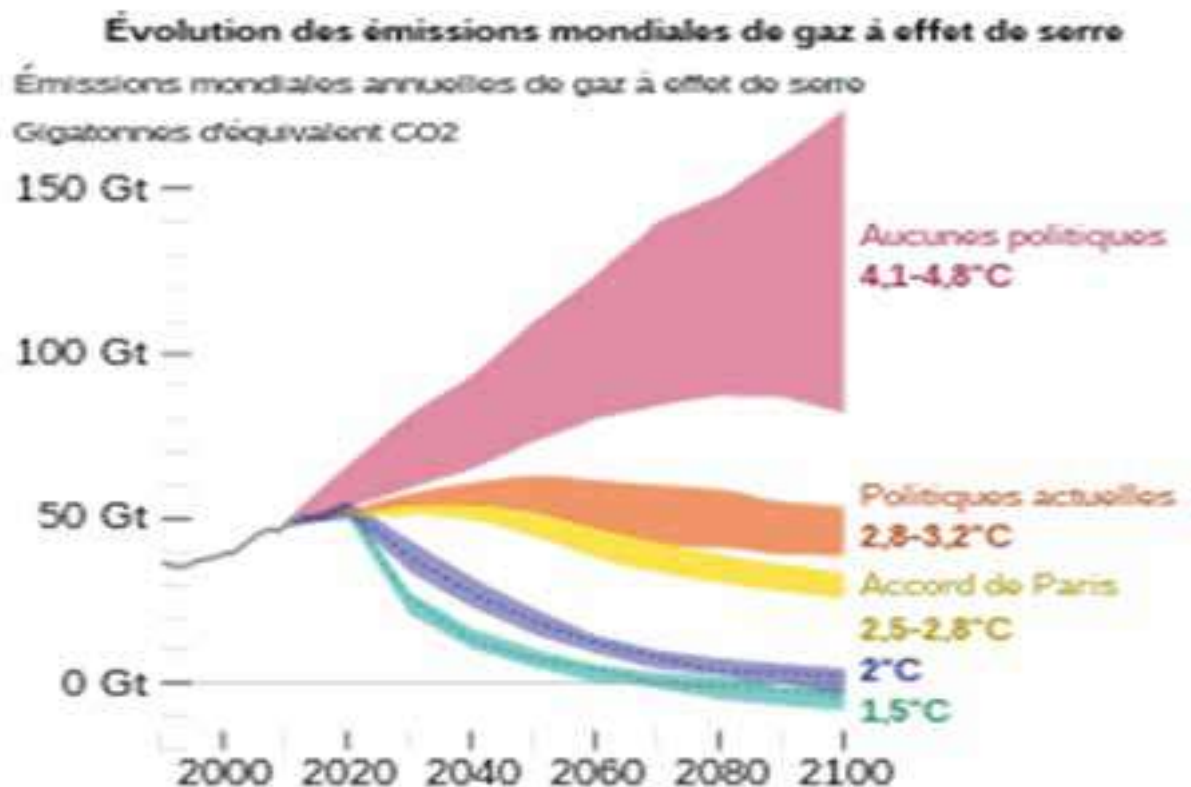
# ALERTE ALERTE à nos gouvernants dans le monde : SAUVONS LA PLANETE.

Aujourd'hui, un grand cri d'alarme est lancé vers nos gouvernements à limiter les émissions carbonées. Après le sommet de GLASGOW nos gouvernants doivent passer à l'action et ce n'est pas une surprise pour nos gouvernants. Nous sommes vertigineusement loin de l'objectif crucial de limiter le réchauffement à 1.5°C, et malgré cela, nos Gouvernements aggravent la

crise climatique en dépensant des milliards dans les énergies fossiles qui en sont la cause. Nous n'avons plus de temps à perdre, c'est une Alerte rouge pour la terre. Des millions de personnes souffriront alors que notre planète sera dévastée. Un avenir terrifiant qui deviendra réalité, ou pourra être évité en fonction des décisions que vous prendrez. Or, les citoyens venus de toutes la planète on exprimer leurs

voix lors du sommet de Glasgow en ECOSSE au Royaume-Uni sur le changement climatique, interpellant nos gouvernants de faire face à l'urgence climatique, « PAS L'ANNEE PROCHAINE, PAS LE MOIS PROCHAINE, MAIS AUJOURHUI. »

## RAPPEL SUR L'OBJECTIFS DE L'ACCORD DE PARIS





## SCENARIOS D'EMISSIONS MONDIALES DE GAZ A EFFET DE SERRE.

**S**i tous les pays respectent leurs engagements actuels dans le cadre de l'accord de Paris, le réchauffement moyen d'ici 2100 dépasserait toujours l'objectif maximal de 2 °C fixé par l'accord.

L'accord de Paris prévoit de ne pas dépasser 1,5 °C de réchauffement par rapport à l'ère préindustrielle à l'horizon 2100. Il est mis en œuvre par le biais des politiques nationales.

Or de multiples rapports arrivent à la conclusion que, quels que soient les scénarios, cet objectif ne pourra pas être maintenu. En 2021, une étude utilisant un modèle probabiliste a conclu que les taux de réduction des émissions devraient augmenter de 80 % au-delà des contributions déterminées au niveau national (CDN) pour atteindre probablement l'objectif des 2 °C, et que les probabilités que les principaux émetteurs respectent leurs

CDN sans une telle augmentation sont très faibles. Elle a estimé qu'avec les tendances actuelles, la probabilité de rester en dessous de 2 °C de réchauffement est de 5 % — et de 26 % si les CDN étaient respectées et poursuivies après 2030 par tous les signataires.

Un des mandats de la COP est de « garder en vie » cet accord et de maintenir cet objectif.

### OBJECTIFS POUR PARVENIR A L'ATTENUATION

- Parvenir à l'objectif central de 1.5°C est de réduire immédiatement les émissions annuelles, plus drastiquement que jamais.

- Cessez immédiatement les investissements dans les énergies fossiles, ainsi que les subventions, les nouveaux projets et les opérations d'explorations et d'extraction.

- Mettre fin aux bilans Carbone trompeurs en publiant le total des émissions de tous les indices de consommations des chaînes d'approvisionnement, du transport aériens et maritime internationale et de l'enfouissement de la biomasse.

- Tenir la promesse des 100 milliards de dollars pour les pays les plus vulnérables avec les fonds

additionnels pour les catastrophes climatiques.

- Assurez que nos politiques climatiques protègent les travailleurs et les personnes les plus vulnérables et réduisent toutes les formes d'inégalités

### CONCLUSION

Nous pouvons encore y parvenir. Il est temps d'éviter les pires conséquences, si nous sommes prêts à changer. Il faudra une détermination sans faille et un courage politique immenses de la part de nos Gouvernants. , « PAS L'ANNEE PROCHAINE, PAS LE MOIS PROCHAINE, MAIS AUJOURHUI. »

*NDEFEU HENOCK  
Ingénieur en mines et géologie.*

## Erosion en Côte d'Ivoire : Le projet Waca pour une résilience



*Waca donne de l'espoir aux populations des zones menacées par l'érosion côtière.*  
Ph : DR

Les Côtes ivoiriennes sont menacées par l'érosion. Le gouvernement à travers du Programme de gestion du littoral ouest-africain (Waca) veut apporter une solution durable. Pour une meilleure appropriation de cette initiative, l'Union nationale des journalistes de Côte d'Ivoire (Unjci) a organisé le "Café de l'actualité". Placé sous thème «le projet Waca et les enjeux de la lutte contre l'érosion côtière en Côte d'Ivoire cette tribune d'échanges, a lieu, à la Maison de la presse d'Abidjan (Mpa).

Représentant le ministre de l'Environnement et du développement durable, Kouablan François, le chef de cabinet a d'entrée planté le décor sur la situation de la Côte d'Ivoire.

«Le littoral ivoirien, long de 566 kilomètres, couvre 7% de la superficie de la Côte d'Ivoire et

d'Ivoire et présente un fort niveau d'activités économiques et un fort potentiel de développement qui la rendent plus très attractif. Cependant, la côte ivoirienne connaît diverses menaces d'ordre anthropique que sont la pollution, la destruction des mangroves, la démographie galopante, la surexploitation des ressources aquatiques, mais aussi d'ordre naturel telles que l'érosion des plages, l'élévation du niveau de la mer, les marées de tempêtes qui sont de plus en plus fréquentes et de forte intensité», a-t-il détaillé. Avant de clarifier «la fragilisation de notre littoral par la pression anthropique, doublée des effets du changement climatique, provoque un recul moyen de 1 à 3 m par an, et nous a donné d'assister à des reculs de côtes spectaculaires de plus de 10 m dans certaines zones, notamment à Abidjan en août 2011».

Ce phénomène a-t-il expliqué menace certaines infrastructures économiques. Entre

autres, la Société Ivoirienne de Raffinage, l'Aéroport International d'Abidjan, les Ports Autonomes d'Abidjan et de San-Pedro etc. Dans son argumentaire, le chef de cabinet est monté au créneau pour indiquer que les actions de l'Etat ont aidé à identifier San Pedro, Grand-Lahou, Abidjan-Port-Bouet, Grand-Bassam et Assinie comme cinq points chauds. D'où la mise en place d'une politique nationale ayant permis d'adhérer au projet Waca avec un appui financier de la Banque mondiale à hauteur d'environ de 15,8 Milliards Fcfa pour une durée de cinq ans allant de 2018 à 2023. Soutenant que le projet couvre six pays ouest africains, Kouablan François, a égrainé la liste des bénéficiaires du programme. «En Côte d'Ivoire, les activités du projet Waca devraient bénéficier directement aux communautés vulnérables de la commune de

Grand-Lahou, zone pilote du projet, à celles vivant autour du Parc National d'Azagny et du Parc National des Iles Ehotilé, ainsi qu'à celles vivant le long de la côte», a-t-il précisé. Aussi, a-t-il souligné, les activités génératrices de revenus seront réalisées au profit des populations.

De même a déclaré le représentant du ministre, plusi-

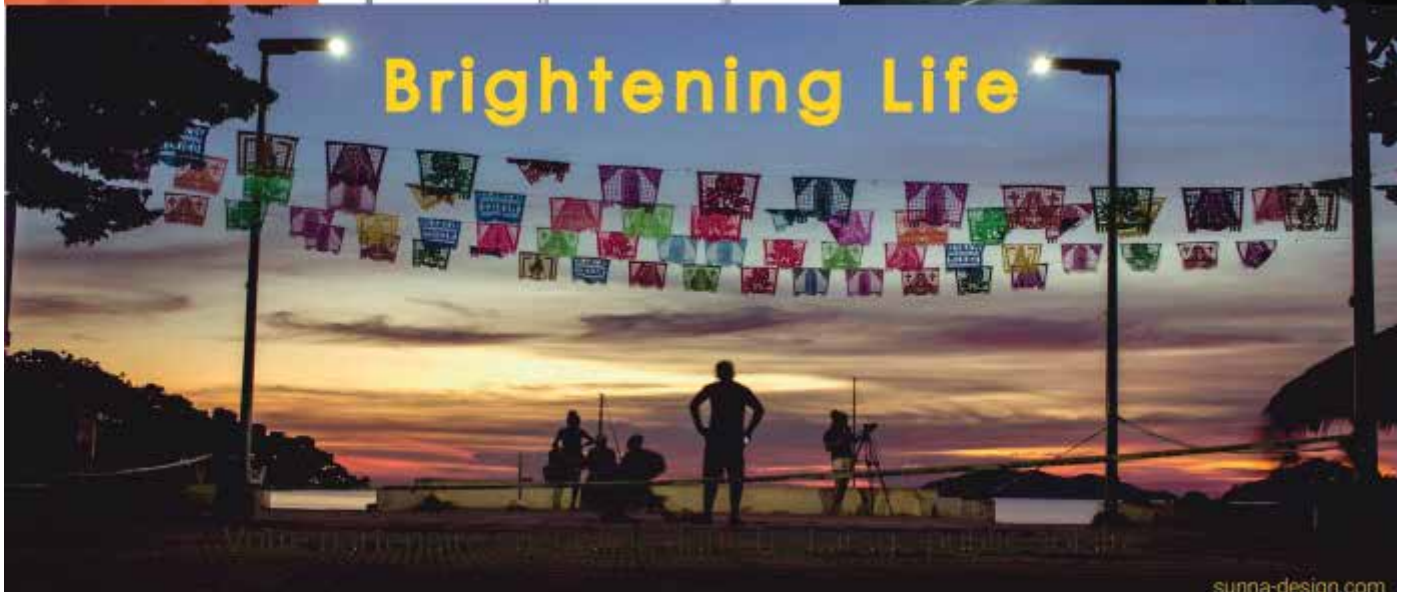
eurs initiatives qui concourent à la conservation et à la restauration de la biodiversité sont envisagées.

Le président de l'Union nationale des journalistes (Unjci) Jean Claude Coulibaly a comparé l'érosion côtière à «un cancer». La Côte d'Ivoire comme tous les pays du Golfe de Guinée n'échappent pas à ce phénomène qui menace toutes les

villes du littoral. Poursuivant, il a rappelé que «le dérèglement climatique qui frappe le monde de plein fouet sera un accélérateur à ce phénomène naturel néfaste».

M.P.K

**KOFFI YAHA MARIE PAULE**  
*Correspondant Planète Verte Infos en République de Côte d'Ivoire*





## Le lac Kivu n'est toujours pas purgé de ses gaz mortels



**A**lors que le volcan Nyiragongo s'agite de nouveau, les travaux pour purger le lac Kivu de ses gaz mortels n'ont toujours pas commencé. Une éruption du volcan pourrait provoquer l'explosion de ces gaz.

Le lac Kivu est le lac d'Afrique le plus dangereux. Il est qualifié de méromictique, c'est-à-dire que ses eaux de surface et de profondeur se mélangent rarement. Au fond du lac se concentrent alors d'importantes quantités de gaz toxiques (sulfure d'hydrogène, gaz carbonique et méthane). En cas de tremblement de terre ou d'éruption volcanique, il y a un risque important de dégazage, brutal et volumineux. Or, le lac Kivu s'étend au pied du Nyiragongo, le volcan le plus actif d'Afrique, entré en éruption pour la dernière fois en mai 2021. Si la lave du volcan

entrait en contact avec les gaz, cela pourrait provoquer une catastrophe majeure.

C'est pourquoi le dégazage du golfe de Kabuno, à l'extrémité nord-ouest du lac Kivu à une vingtaine de kilomètres de Goma, est devenu une priorité. Le lieu, relié au lac par un étroit chenal, favorise la concentration des gaz mortels. Le golfe est peu profond et le gaz se concentre à environ dix mètres de la surface, explique le site internet Info Congo.

### Le drame du lac de Nyos

Tout le monde a en mémoire le drame du lac de Nyos, au nord du Cameroun, survenu en 1986. Une éruption non visible avait fait remonter à la surface du lac entre 100 et 300 000 tonnes de dioxyde de carbone. Le nuage de gaz s'est d'abord élevé à près de 100 km/h avant de retomber sur les villages voisins, asphyxiant personnes et animaux jusqu'à 25 kilomètres

du lac. 1 700 habitants avaient trouvé la mort.

Depuis cette catastrophe, des siphons ont été installés en 2001 à Nyos afin de dégazer le lac placé depuis sous haute surveillance. En 2016, les responsables de l'opération considéraient que 90% du gaz avait disparu. C'est la même chose qui est prévue sur le lac Kivu.

Une station pilote a été installée en janvier 2020 dans le golfe de Kabuno, bien avant l'éruption du Nyiragongo. « *Mais depuis l'installation des matériels, placés sous la surveillance des personnes, rien n'est fait* ». Des experts de l'observatoire volcanique de Goma déplorent « *cette sorte de laxisme dans l'exécution de ce projet* », selon Info Congo.

### Un projet en retard

Le président de la République, Félix Tshisekedi, a lui-même demandé après l'éruption du « *de tout mettre en oeuvre pour*



entrer en contact avec l'opérateur devant entamer les travaux de dégazage ».

Selon Didier Budimbu, le ministre des Hydrocarbures, "le processus a connu un petit retard" en raison du blocage de l'argent nécessaire auprès par la Banque centrale. Il en coûterait 5,5 millions de dollars pour dégazer le lac.

Or le volcan Nyiragongo

s'agite de nouveau. L'observatoire volcanique de Goma signale une forte activité sismique (des secousses appelées trémors) et une hausse de la température. De nouveau il crache de la fumée et des cendres. Mais on sait que quelque chose de bien moins contrôlable qu'une coulée de lave se cache sous les eaux du lac Kivu et menace la vie de deux millions de personnes.



*Nathalie DEMBASUKA SOLO,  
Correspondant Planète Verte Infos en  
République Démocratique du Congo*



## BERCOTECH

ÉNERGIE SOLAIRE: Centrale solaire - Éclairage public - Électrification - Pompage d'eau - Système Anti-délestage.



### PRÉSENTATION



BERCO TECHNOLOGY SARL (BERCOTECH) est une Entreprise de droit camerounais créée en 2010 avec pour objet principal la **Vente et l'installation des équipements à énergie solaire** sur le territoire camerounais et étranger.

Depuis sa création, BERCOTECH a innové dans ce secteur des énergies renouvelables plus particulièrement dans l'étude, la conception, la distribution, l'installation et la maintenance des systèmes d'électrification et de pompage d'eau à l'énergie solaire correspondant au standard ISO 9001 et TUV en Afrique centrale.

#### Direction Générale

Yaounde, Cameroun  
Email: [bercotech@bercotech.net](mailto:bercotech@bercotech.net)  
Site web: [www.bercotech.net](http://www.bercotech.net)

### NOS AGENCES



#### Agence du Yaounde

Essos Avenue Germaine  
Face Ben le Boucher  
Tél.: +237 674 23 96 82



#### Agence de Garoua

Barmari,  
face Commissariat Central  
Tél. +237 691 32 42 85



#### Agence de Maroua

Djarengol Délégué  
A côté d'HYSCAM  
Tél.: 655 85 69 28

### NOS PARTENAIRES & MARQUES



BERCOTECH  
L'énergie solaire notre future

## Assainissement urbain à Brazzaville : Quelles Solutions ?

### E njeux et réalités

Au Congo, 15,9 % des latrines situées en milieu urbain sont considérées comme « non améliorées » (Processus d'élaboration de la PNEA, 2019) et ne répondent pas aux normes sanitaires. À Brazzaville, nombreuses sont les parcelles qui disposent de toilettes. Cependant, celles-ci sont souvent partagées entre plusieurs ménages et ne suivent aucun référentiel technique :

Il n'existe pas de service de gestion des boues de vidange permettant d'assurer une collecte et un traitement répondant aux impératifs sanitaires et environnementaux. Quand elles sont pleines, de nouvelles fosses sont creusées. Le recours à des vidangeurs manuels informels n'utilisant pas d'équipement de protection est aussi fréquent. Certains riverains profitent également des pluies pour vider le contenu de leurs fosses. À l'échelle de Brazzaville, deux stations de traitement des boues de vidange ont été construites mais ne sont pas fonctionnelles. Les eaux grises – eaux de nettoyage de la maison, eaux de douche, etc. – sont aussi souvent rejetées directement dans la rue.

La gestion des eaux pluviales est une question cruciale à Brazzaville. Les systèmes de

drainage, quand ils existent, sont souvent entravés par des déchets, ne permettant pas aux eaux de pluie de s'écouler. De nombreuses érosions se créent alors, d'autant plus importantes que le sol est sablonneux. L'utilisation fréquente des déchets en guise de remblais pour combler les érosions, pour faciliter l'accessibilité, ou encore pour rehausser le niveau de terrains inondables, pose des problèmes environnementaux et sanitaires, et ne résout pas durablement ces difficultés. Les habitants s'organisent pour trouver des solutions à court terme, pour protéger leurs parcelles en prévision de la saison des pluies. Quelques plantations de vétivers pour éviter les érosions existent mais restent marginales.

Les échanges avec les chefs de quartier montrent qu'ils se trouvent souvent démunis face à ces situations, dans un contexte où le cadre sectoriel de la gestion des eaux usées et des eaux pluviales reste flou. La mairie de Brazzaville et les mairies d'arrondissement ne disposent pas d'état des lieux et de document de planification en matière d'eaux usées et d'eaux pluviales, complexifiant leur gestion.

### Une réponse intégrée et complémentaire

- **Améliorer l'accès à l'assainissement sur l'ensemble de la filière**

Améliorer durablement l'accès

à l'assainissement nécessite d'une part la prise en compte de l'ensemble de la filière et, d'autre part, de considérer les différents types d'eaux usées produites par les ménages. Des solutions d'équipements sanitaires, individuels ou publics – pour le recueil des eaux noires et des eaux grises –, sont à envisager. En amont de cela, une analyse de la demande des habitants de la zone d'intervention choisie (attentes, moyens financiers, etc.), ainsi que de l'offre disponible localement, est essentielle pour proposer des solutions adaptées.

Pour garantir l'efficacité du service d'assainissement, les solutions proposées doivent intégrer les dimensions vidange, transport et traitement des boues. Pour cela, identifier et connaître précisément les acteurs de la vidange est nécessaire, pour les renforcer sur les plans technique et financier, afin qu'ils assurent un service de qualité répondant aux besoins de la zone d'intervention.

- **Favoriser des solutions alternatives de gestion des eaux pluviales à la parcelle**

Depuis quelques années, les « techniques alternatives » de gestion des eaux pluviales, privilégiant des méthodes d'infiltration, de rétention, de gestion « à la parcelle » se développent. Dans un contexte où l'État a de faibles moyens d'investissement, privilégier les solutions individuelles permet de gérer

une partie des eaux de pluie à l'échelle des ménages. De telles solutions sont à tester pour ensuite être adaptées aux attentes et pratiques des ménages.

- **Renforcer les acteurs de l'assainissement**

Une fois le cadre légal analysé pour comprendre les rôles et responsabilités des différents acteurs du secteur, des dispositifs de renforcement adaptés peuvent être proposés.

Il s'agit d'abord de fournir, sur l'ensemble de la filière, un état des lieux des infrastructures et équipements existants en matière de gestion des excréta et des eaux usées, des dispositifs d'évacuation et de traitement actuels, des zones d'érosion ou d'inondation existantes. Sur cette base, des actions, élaborées

sous forme d'avant-projets très sommaires, peuvent être priorisées et testées sur une zone pilote. Les résultats ainsi obtenus sont autant d'outils permettant aux autorités locales de présenter la situation du secteur auprès des structures de tutelle ou de partenaires financiers.

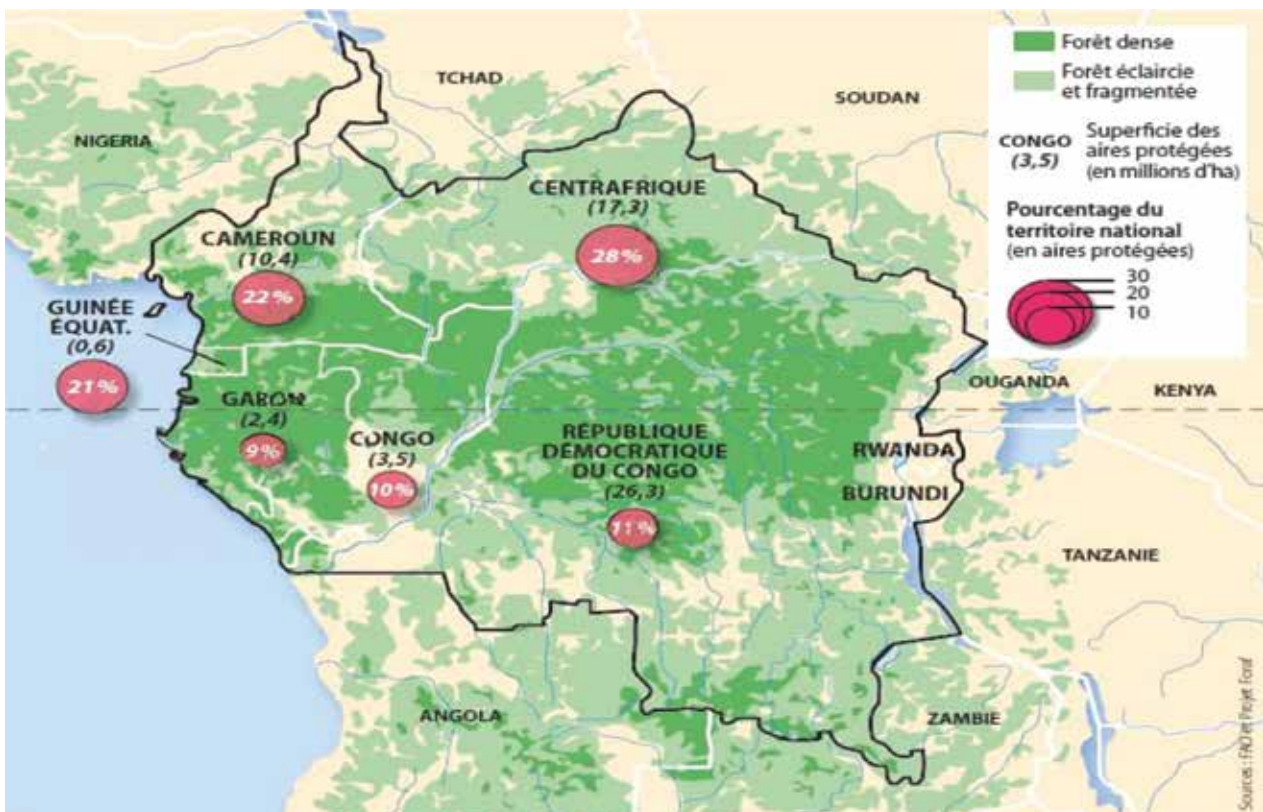
- **Communiquer auprès des habitants**

Une stratégie de communication, alliant techniques d'information, éducation, communication (IEC) / sensibilisation et marketing, est à concevoir pour accompagner la démarche. Elle se base sur les perceptions, les habitudes, les pratiques des habitants de la zone cible, afin de les conduire à améliorer leurs pratiques en matière de gestion des eaux usées et des eaux pluviales, et à investir dans des équipements pour la ges-

tion de ces eaux à l'échelle de la parcelle.

La communication concerne différentes cibles, à savoir les femmes qui s'occupent le plus souvent de l'évacuation des eaux usées, les hommes chargés de financer les équipements de la maison, les enfants en tant que vecteurs de changement dans les ménages.

*ATTIPO Vanel Reisch,  
Correspondant Planète Verte Infos en  
République du Congo – Brazzaville*





## Les aires protégées dans le bassin du Congo

**L**e Bassin du Congo abrite une richesse floristique et faunique impressionnantes, allant des espèces individuelles (éléphant, rhinocéros, hippopotame, girafe et gorille) à des habitats endémiques (points chauds). L'intérêt grandissant accordé à la protection de l'environnement en général et aux écosystèmes en particulier a amené plusieurs Etats africains à créer des aires protégées sur leur territoire. Selon la définition actualisée de l'UICN (2008) une aire protégée est « *un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés* ». Cette définition, simple, concise, détermine les objectifs fondamentaux des aires protégées : protection et maintien de la biodiversité (comprise dans ses trois dimensions : génétique, spécifique et écosystémique), des ressources naturelles, des paysages et des valeurs culturelles rattachées. Actuellement, environ 22,6 millions d'hectares de forêts denses humides d'Afrique centrale, soit 14% de sa surface totale, bénéficient d'un statut d'aire protégée.

La conservation des espaces a une longue histoire en Afrique. Traditionnellement plusieurs espèces animales,

de plantes, quelques fois des espaces forestiers étaient protégés dans le respect des coutumes ancestrales ou pour des considérations religieuses. Dans la plupart des pays d'Afrique centrale, les premières générations d'aires protégées au sens moderne du terme furent instituées au cours de la période coloniale, dès le début du 20ème siècle. La création de ces sites correspondait d'abord à des stratégies de mise en repos des ressources face à une exploitation potentiellement abusive de la grande faune ou du bois d'œuvre. Au fil des décennies et suite à la reconnaissance par la communauté internationale des menaces qui pèsent sur la diversité biologique, l'importance accordée à la conservation s'est amplifiée. Les initiatives entreprises pour conserver la diversité biologique se sont intensifiées et généralisées au sein des pays africains. Ainsi, durant ces deux dernières décennies, la conservation de la biodiversité, qui n'intéressait initialement qu'un groupe relativement limité d'écologistes et de scientifiques, est devenue un élément à part entière des politiques et planifications nationales. Dans un contexte international, en réponse à la Convention de Rio en 1992, la plupart des pays africains ont signé la Convention sur la Diversité Biologique et ont préparé leurs stratégies nationales en la matière. Partant, avec l'émergence de la COMIFAC (Commission des Forêts d'Afrique Centrale) puis du RAPAC (Réseau des Aires Proté-

gées d'Afrique Centrale) on assiste à une dynamique de créations, de restructuration et d'amélioration des aires protégées dans le Bassin du Congo.

### DES AIRES PROTEGEES TRANSFRONTALIERES DANS LE BASSIN DU CONGO

La gestion des aires protégées dans le Bassin du Congo, se fonde désormais sur un nouveau paradigme: l'approche de conservation par paysages. Ainsi, Suivant les directives formulées dans le plan de convergence, cinq complexes d'aires protégées transfrontalières ont été créés, depuis l'an 2000 sous la coordination de la COMIFAC :

**1.Le tri-national de la Sangha (TNS) - Cameroun, RCA, Congo;**

**2.Le Tri-national Dja-Odzala-Minkebe (TRIDOM) - Cameroun, Gabon, Congo;**

**3.Le binational Mayumba Conkouati (PTMC)- Congo, Gabon;**

**4.Le binational Lac Télé - Lac Tumba (LTLT) - Congo, RDC;**

**5.Le binational Sena Oura-Bouba Ndjida - Cameroun, Tchad.**

### LES AIRES PROTEGEES : DES ESPACES AUX MULTIPLES ENJEUX

Les aires protégées sont des espaces aux multiples enjeux, tant sur le plan écologique, économique, scientifique que socio-culturel.

**Plan écologique :** Les aires prot-

égées contribuent au maintien de la diversité biologique et des processus écologiques essentiels à la vie. Elles permettent l'évolution dynamique des espèces sauvages à l'intérieur du processus de la sélection naturelle, et ce, à l'abri des pressions et des perturbations anthropiques. Elles procurent des bénéfices écologiques de première importance, comme la production d'oxygène, la création et la protection des sols, l'absorption et la réduction des polluants, l'amélioration des conditions climatiques locales et régionales, la conservation des nappes aquifères, la régularisation et la purification des cours d'eau.

**Plan économique** : Les aires protégées favorisent notamment la diversification des économies locales et régionales, et contribuent entre autres à sauvegarder des habitats, des espèces fauniques et floristiques qui constituent une ressource naturelle renouvelable à la base de nombreuses activités, telles que la chasse, la pêche, le piégeage et la cueillette. De façon très significative, elles supportent également l'industrie touristique. Un autre domaine en rapide expansion grâce à l'existence des aires protégées est l'écotourisme, qui résulte de l'observation du monde vivant.

**Plan scientifique** : Les aires protégées sont des laboratoires en milieu naturel. Elles permettent d'avoir accès à des informations de pre-

mière main sur les écosystèmes et les espèces ; elles aident à comprendre le fonctionnement de ces éléments naturels et à découvrir de quelle façon ils peuvent s'adapter aux changements. Les aires protégées jouent donc un rôle essentiel comme lieux de référence écologique et favorisent une vision plus large de la conservation, en permettant de suivre les changements et d'évaluer les impacts environnementaux des diverses décisions de gestion sur le territoire et sur les ressources situées à l'extérieur de celui-ci.

**Plan socio-culturel** : Les aires protégées participent à l'éducation et à la sensibilisation à la conservation. En effet, Les connaissances acquises dans les aires protégées permettent de remonter dans le temps et de découvrir comment naissent, se développent et se transforment les écosystèmes. Ces connaissances peuvent être utilisées non seulement à des fins scientifiques mais aussi à des fins éducatives, de manière à aider par exemple à la compréhension des relations entre les humains et la nature. Les aires protégées procurent ainsi des occasions de contacts directs avec la nature. Elles exercent une attraction indéniable sur la population en éveillant l'intérêt pour la conservation des espèces et de leurs milieux de vie.

### LES AIRES PROTEGEES EN DANGER : MENACES, DEFIS ET PERSPECTIVES

La chasse, l'exploitation forestière et la destruction des forêts à des fins commerciales menacent fortement la préservation de plusieurs aires protégées dans le Bassin du Congo. Cette situation est due principalement à la forte augmentation de la population dans le Bassin du Congo. En outre, les problèmes d'instabilité politique et les conflits entraînent une destruction de ces zones qui sont envahies par des populations fuyant la guerre ou en quête de nouvelles terres agricoles. Bien plus l'émergence des projets d'exploitation minière, pétrolière ou agro-industrielle, entraînent de fortes pressions directes et indirectes sur les Aires Protégées dans le Bassin du Congo.

### FICHE SYNTHETIQUE DES AIRES PROTEGEES PAR PAYS

N°	PAYS	NOMBRE	SUPERFICIE GLOBALE (Ha)
1	Burundi	16	143.263
2	Cameroun	30	3.825.024
3	Gabon	18	3.459.542
4	Guinée Equatoriale	13	591.000
5	RCA	16	7.014.500
6	RDC	51	26.415.737
7	Congo	15	3.992.422
8	Rwanda	3	235.400
9	Sao tomé et principe	2	29.500
10	Tchad	10	11.367.820

*Source : Le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo*

*ATTIPO Vanel Reisch,  
Correspondant Planète Verte Infos en  
République du Congo – Brazzaville*

## SALON INTERNATIONAL SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES AU CAMEROUN : 2ème édition

**D**u 23 au 25 février 2022 s'est déroulée sous le Haut patronage de Monsieur le Ministre de l'Eau et de l'Energie, au Palais des Congrès de Yaoundé la deuxième édition du Salon International sur les Energies Renouvelables au Cameroun ponctuée d'une cérémonie des Awards ENR et une conférence débat, organisée par l'Association Camerounaise pour les Energies Renouvelables et ses partenaires.

Ce salon qui, depuis sa première édition réunit des participants de divers pays pour discuter sur la politique énergétique du Cameroun a retenu pour cette session le thème suivant : « **Les énergies renouvelables au cœur de la transition énergétique au Cameroun** ».



ant dans le cadre de la conférence débat à l'Amphi 1500 du Palais des Congrès de Yaoundé afin d'évaluer tous les aspects politiques, économiques, juridiques, financiers, pour un déploiement durable des énergies renouvelables au Came-

d'expériences, les différents intervenants de la société civile, des organisations internationales, des organisations non gouvernementales, du secteur privé, du secteur public, des médias ont contribué à donner à cette séance scientifique tous les éléments nécessaires à faire progresser la filière au Cameroun.



Une pléthore d'experts nationaux et internationaux se sont rassemblés 02 jours dur-

roun les mécanismes de facilitation de l'accès à l'énergie. Venus de part et d'autres riches

Mais avant d'y arriver, un tour de parole a été partagé à une poignée de responsables pour un mot de bienvenue. Des différentes allocutions prononcées pour cette circonstance, notamment par le Président de l'Association Camerounaise pour les Energies Renouvelables (ACER) M. Gérard NTCHOUABIA, du représentant du Président du Syndicat des Energies Renouvelables de France, M. Cyril CARBOT par ailleurs Secrétaire Général de cette organisation française, du Directeur de l'Action à l'interna-

tional de l'Agence de la Transition Ecologique ADEME France, M. Philippe MASSET



qui a intervenu pour la circonstance via une vidéo envoyé au comité d'organisation, du CEO de l'Alliance for Rural Electrification M. David LECOQUE, de la Représentante Résidente pour le Cameroun et l'Afrique Centrale de la Fondation Friedrich Ebert Mme Nina NETZER, du représentant du Ministre de l'Eau et de l'Ener-

gie, M. Adolphe NDJOUKE THOME, Secrétaire Général du dit département ministériel, on retiendra que :

- **Les changements climatiques sont une réalité qui invite l'ensemble des pays du monde à repenser à la politique énergétique ;**
- **L'industrialisation de l'Afrique est un projet qui demande une grande disponibilité énergétique ;**
- **Les zones agro-écologiques du Cameroun sont favorables à l'opérationnalisation de plusieurs projets d'énergies renouvelables ;**
- **La décentralisation est une opportunité pour le déploiement des énergies renouvelables ;**
- **Le partenariat international est mobilisé pour bâtir une nouvelle réalité énergétique;**
- **La volonté politique et l'accompagnement des différents partenaires sont requis pour la concrétisation des projets en lien avec l'énergie renouvelable.**

Ces éléments clés des différents discours qui ont réussi à planter le décor de cette rencontre, se sont poursuivis par une série de tables rondes dont la première portait sur le financement des projets d'énergies renouvelables d'intérêt territorial.



Il est à noter que les tables rondes se sont déroulés en style débat et ensuite après l'intervention des différents panélistes, ce suivait les séances de questions réponses avec les participants.

Compte tenu des restrictions sanitaires, la conférence débat se déroulait en même temps en ligne via le lien ZOOM communiqué au grand public.

## SALON INTERNATIONAL SUR LES ENERGIES RENEUVELABLES AU CAMEROUN : 2ème édition

### Quelques images





# AWARDS

## EnR

1<sup>ère</sup> Édition

# 2022



**L** Association Camerounaise pour les Énergies Renouvelables (ACER) a organisé une cérémonie des Awards, le 23 février dernier à Yaoundé, à l'effet de mettre les acteurs du secteur des énergies renouvelables, qui se démarquent dans ce domaine sous le feu des projecteurs.

Il est 22h, le 23 février dernier à l'hôtel Djeuga Palace de Yaoundé. La joie se lit sur le visage des participants de la cérémonie des Awards des acteurs du secteur des énergies renouvelables au Cameroun. C'est dans le cadre de la deuxième édition du Salon international sur les énergies renouvelables dans le cadre de PROMOTE 2022.

Le trophée d'honneur a été décerné à :



**Monsieur GASTON ELOUNDOU ESSOMBA,**  
Ministre de l'eau et de l'énergie  
**Trophée d'honneur**

Les trophées du jury ont été remis à :



**Monsieur Valérie NKUE,**  
Directeur des Energies  
Renouvelables et de la Maîtrise  
de l'Énergie - Ministère de l'Eau et  
l'Énergie



**Monsieur Cyril CARABOT,**  
Secrétaire Général Syndicat des  
Energies Renouvelables de  
France (SER)



**Prof. Benoît NDZANA,**  
Directeur IUT Bois à Mbalmayo,  
Université de Yaoundé 1



**Monsieur Jean Louis BAL,**  
Président - Syndicat des Energies  
Renouvelables de France (SER)



**Gérard NTCHOUABIA**  
Président  
ACER

**Perpétue OWONA**  
Premier conseiller  
Ambassadeur du Cameroun  
en France

Au-delà de ces distinctions, les acteurs du terrain ont été classés dans **12 catégories** et les vainqueurs par catégories :



**Madame Nina NETZER**,  
Représentante Résidente  
Friedrich Ebert Stiftung – Bureau  
Cameroun et Afrique Centrale



**Monsieur Arnaud LEROY**,  
Président - Agence de la  
Transition Ecologique - ADEME  
France



Trophée de la meilleure PME en  
énergies renouvelables - Catégorie  
Solar Home System (Plug and play)  
**UPOWA**



Trophée de la meilleure PME en  
énergies renouvelables - Catégorie  
Mini Réseaux PV  
**SOLKAMTECH**



Trophée de la meilleure PME en  
énergies renouvelables - Catégorie  
kits solaire autonome  
**CANOPY CAMEROUN**



Trophée de la meilleure PME en  
énergies renouvelables - Catégorie  
petite hydroélectricité  
**IED INVEST CAMEROUN**



Trophée de la meilleure PME en  
énergies renouvelables - Catégorie  
Pompage à eau solaire PV  
**INGENIUM**



Trophée de la meilleure PME en  
énergies renouvelables - Catégorie  
Centrales solaires PV  
**SPHINX ENERGY**



Trophée du meilleur Bureau  
d'études en énergies renouvelables  
**SOLARHYDROWATT**

**CONSTANT BERNARD,**  
Trophée du Top Manager -  
Catégorie masculine

**KOFA CHRISTINE,**  
Trophée du meilleur installateur  
solaire Catégorie Féminine

**CENTRE DE FORMATION  
POLYTECHNIQUE  
TEMAKO,**  
Trophée de la meilleure école de  
formation professionnelle en  
énergies renouvelables

**YANPELDA IRENE,**  
Trophée du Top Manager -  
Catégorie Féminine

**MAHI,**  
Trophée du meilleur installateur  
solaire Catégorie Masculine



## SOLAIRE



**P**our réduire la part du charbon dans son mix énergétique, le Botswana multiplie les projets de centrales solaires et éoliennes, le but étant d'arriver à 50% d'énergie renouvelable, d'ici 2036. Au Botswana, le ministère de

l'Energie a annoncé, mardi 8 février, un appel d'offres pour la construction d'une centrale solaire à concentration. L'entreprise choisie devra financer les travaux de construction et rendre l'installation fonctionnelle, d'ici 2027, afin de vendre l'électricité produite au fourni-

seur national, Botswana Power Corporation.

D'une capacité de 200 mégawatts, la centrale sera la plus grande du pays. Elle devrait soutenir l'objectif de l'Etat de porter la part du renouvelable dans le mix énergétique du pays à 15%, d'ici 2030, et 50% d'ici 2036, contre environ 2% actuellement. Sur les 795 MW de nouvelles capacités de production planifiées pour 2040, 61% seront donc renouvelables. Pour rappel, le Botswana dépend actuellement de ses réserves de charbon pour son approvisionnement en électricité. Si le pays ne compte pas abandonner des réserves estimées à 200 millions de tonnes, le potentiel du pays pour les énergies solaire et éolienne est également important et peut soutenir les ambitions du pays en matière de diversification du mix énergétique.

*Source: Agence Ecofin*

## GABON l'émirati Amea Power veut construire une centrale solaire de 50 MW à Oyem

**A** la suite du français Engie et du turc Desiba, l'émirati Amea Power veut accompagner le Gabon dans sa politique de transition énergétique. Avec le programme « zéro diesel » en cours, le pays matérialise déjà ses ambitions d'avoir un mix énergétique plus sobre en carbone.

La société Amea Power, spécialisée dans le développement de projets d'énergie thermique et renouvelable,



a en projet de construire une centrale solaire d'une puissance de 50 Megawatts à Oyem dans la province du Woleu-Ntem, a-t-on appris dans une note du ministère de la Promotion des investissements du 2 février dernier. Ce projet a été présenté le 1er février 2022 à la ministre de la Promotion des investissements Carmen Ndaot, par une délégation de la société AMEA Power, conduite par son président-directeur général, Hussain Al Nowais. Mais, pour l'instant, on n'a pas encore les détails sur ce projet solaire.

Encore moins, les modalités de sa mise en œuvre.

Tout de même, apprend-on, cette centrale, une fois construite, permettra d'accroître l'offre énergétique afin de satisfaire la demande des industries et des ménages, notamment dans les régions du Woleu-Ntem et de l'Ogooué-Ivindo.

La construction de la centrale d'Oyem est aussi une matérialisation de l'ambition des autorités gabonaises de diversifier les sources de production d'énergie en privilégiant le recours aux énergies renouvelables, souligne Le *Nouveau Gabon*.

Ce qui permettra de réduire la consommation du diesel dans un contexte où le Gabon veut davantage utiliser le gaz et le solaire pour la production de l'énergie électrique.

C'est l'un des objectifs du programme « zéro diesel » en cours au Gabon. Il prévoit la construction de plusieurs centrales solaires dans le pays. Notamment, la centrale solaire hybride de Ndjolé, les centrales solaires de Booué, Ovan, Mékambo, Medouneu, Bitam, Minvoul et Makokou.

*Source: Agence Ecofin*

## MADAGASCAR Jirogasy signe avec l'Off-Grid Market Development Fund pour le déploiement de ses kits solaires



**L**a start-up Jirogasy, engagée contre la fracture numérique et l'enclavement énergétique à Madagascar, annonce la signature d'un partenariat avec l'OMDF (Off-Grid Market Development Fund) pour la promotion de sa marque et le dév-

elopement de ses kits solaires domestiques sur l'ensemble du territoire national malgache.

Cet accompagnement se traduira par une structuration de ses capacités de distribution et sa mise en conformité avec les normes internationales en vigueur, avec pour

corollaire l'augmentation de ses capacités de réponse à la demande – intérieure malgache et régionale africaine – de ses produits.

Fondée en 2017 et dirigée par Yann Kasay, Young Leader 2019 de la French-African Foundation, Jirogasy fut la première entreprise à fabriquer des objets connectés et des kits solaires « *made in Madagascar* ». Elle propose un ordinateur solaire : le « Jirodesk II ».

Dotée d'un GPS et d'un module connecté permettant une maintenance à distance, cette innovation locale est le fruit du travail d'une équipe d'ingénieurs 100% malgache.

Laquelle entend renforcer l'accès aux outils numériques éducatifs à plus de 10 000 enfants par an dans les écoles de Madagascar et du reste de l'Afrique.

« Avec ce partenariat, nous allons pouvoir renforcer nos capacités de production et d'innovation afin de contribuer au déploiement de la SolarTech à Madagascar, avec un objectif social affiché : contribuer à l'électrification et à l'inclusion numérique du plus grand nombre. Nous remercions une fois de plus l'ensemble de nos partenaires pour leur confiance. » a déclaré Yann Kasay, Directeur Général de Jirogasy, la 15ème entreprise et unique fabricant malgache à bénéficier des subventions accordées par OMDF.

L'aide accordée par OMDF devrait permettre à Jirogasy de renforcer sa force de vente et structurer son département commercial dans l'optique d'initier une commercialisation de sa gamme de kits solaires. Ainsi, seuls les kits répondant aux normes internationales feront l'objet de subventions. « D'où la pertinence d'un appui comme celui d'OMDF qui nous aidera à répondre aux standards internationaux les plus exigeants. Cette structuration nous permettra d'augmenter l'impact de nos projets, dont la distribution de nos kits solaires individuels, pour équiper un

maximum de cibles en situation de besoin » a conclu Yann Kasay, Directeur Général de Jirogasy.

Pour rappel, OMDF fait partie du projet LEAD (Least-Cost Electricity Access Development Project), une initiative du gouvernement malgache dirigée par le ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures (MEH), financée par la Banque mondiale et gérée par Bamboo Capital Partners en partenariat avec la Société Générale Madagascar.

### À propos de Jirogasy

La startup Jirogasy est la première entreprise à fabriquer des objets connectés et des kits solaires « made in Madagascar » pour l'e-santé et l'e-éducation. Créée en 2017, la première ligne de production implantée à Madagascar conçoit ses propres pièces et est une des premières initiatives africaines à aller au-delà de l'assemblage de composants dans le secteur du solaire et de l'électronique. La startup a ainsi créé son propre ordinateur solaire, le « Jirodesk », qu'elle déploie via un réseau de partenaires dans des dispensaires et des écoles de zones non électrifiées

Source: Agence Ecofin

## La centrale hydroélectrique de Rusomo entre le Rwanda, la Tanzanie et le Burundi achevée à 86%



**L**e projet de construction de la centrale hydroélectrique des chutes Rusomo a été lancé en 2017, grâce à un financement conjoint de la Banque mondiale et de la BAD. Il doit fournir de l'électricité à trois pays d'Afrique centrale que sont le Rwanda, le Burundi et la Tanzanie.

En Afrique centrale, les travaux de construction de la centrale hydroélectrique de 80 MW aux chutes de Rusomo, à la frontière rwando-tanzanienne, sont achevés à 86%. C'est ce qui ressort d'une visite effectuée la semaine dernière par le gouverneur de la province rwandaise de l'Est, Emmanuel K. Gasana.

D'un coût de 468 millions \$ (financé par la BAD et la Banque mondiale), elle parti-

cipera tout de même à la réduction du déficit énergétique en Afrique centrale. L'électricité produite sera en effet répartie en tranches égales (26,6 mégawatts) aux réseaux nationaux des deux pays qui se partagent les chutes ainsi qu'au Burundi, troisième Etat de la région, concerné par le projet.

« Nous sommes reconnaissants à nos chefs d'Etat qui ont pensé à ce projet d'électricité qui améliorera et créera des emplois pour les citoyens des trois pays »,

a commenté M. Gasana, dans des propos relayés par la presse locale.

Pour le Rwanda qui vise l'accès universel à l'électricité d'ici 2024, cette centrale représente une avancée de plus vers cet objectif. C'est aussi une opportunité du côté de la Tanzanie,

pays qui cherche à augmenter la part du renouvelable dans son mix énergétique. Le grand bénéficiaire sera cependant le Burundi, dont la capacité d'énergie installée reste inférieure à 100MW.

*Source: Agence Ecofin*

## ÉLECTRICITÉ

## AFRIQUE DU SUD de l'énergie solaire pour satisfaire les besoins énergétiques de la mine Tharisa



**F**ace à la pression des investisseurs et autres décideurs, l'industrie minière doit participer plus activement à la transition énergétique. Dans un pays comme l'Afrique du Sud, des initiatives pour alimenter les mines en énergie verte peuvent aussi aider à « soulager » l'Etat.

La compagnie minière Tharisa a conclu un protocole d'accord avec les producteurs d'énergie renouvelable Total Eren et Chariot pour le développement d'un projet de centrale solaire photovoltaïque. Selon les termes convenus, les partenaires financeront, construiront et exploiteront une centrale d'une capacité de 40 MW et dont la production sera vendue à Tharisa qui s'en servira pour alimenter sa mine éponyme de métaux

du groupe du platine et de chrome. chrome, en Afrique du Sud.

« Nous nous sommes engagés à produire ces métaux clés de manière durable. La solution d'énergie solaire fournie par Total Eren n'est qu'une des nombreuses mesures que nous prenons pour réduire l'empreinte carbone de notre mine phare de Tharisa qui a une durée de vie de plus de 50 ans », a commenté Tebogo Matsimela, responsable du pôle Environnement Social et Gouvernance chez Tharisa.

Pour rappel, Tharisa a annoncé en septembre dernier son objectif de réduire ses émissions de carbone de 30 % d'ici 2030 et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. La compagnie cotée à Johannesburg prévoit de produire pour l'exercice 2022 entre 165 000 et 175 000 onces de métaux du groupe du platine et jusqu'à 1,85 millions de tonnes de concentrés de



Source: Agence Ecofin

## Un programme de formation pour les femmes du domaine de l'énergie éolienne

**L**es femmes sont très peu présentes dans le secteur éolien, notamment au niveau des postes de décision et fonctions requérant les compétences techniques. Pour inverser la situation, GWEC forme les femmes de 7 pays africains.

Le Conseil mondial de l'énergie éolienne (GWEC) a lancé un appel à candidatures pour le programme « Women in Wind ». Offrant des sessions de formation et de mentorat, il est conçu pour accélérer la carrière des femmes dans l'industrie éolienne, soutenir leur parcours vers des postes de direction, et favoriser un réseau mondial de mentorat, de partage de connaissances et d'autonomisation.

Le programme est ouvert aux personnes ayant au moins une licence dans un domaine pertinent avec au moins 4 années d'expérience professionnelle dans l'industrie de l'énergie éolienne. Elles doivent aussi avoir une parfaite maîtrise de l'anglais. En Afrique, les pays éligibles sont : le Sénégal, l'Algérie, le Maroc, l'Égypte, l'Éthiopie, le Kenya et l'Afrique du Sud.

La formation intègre les derniers développements technologiques et les meilleures pratiques de l'industrie pour couvrir les domaines de la politique et du plaidoyer, de la gestion de projet, du financement de projet, de l'ingénierie des turbines, entre autres. L'apprentissage



se fera à travers des webinaires de transfert de connaissances et d'éléments de renforcement des compétences pour le leadership, la communication, la présentation et la visibilité du secteur.

Des sessions de mentorat sont également prévues, avec des rencontres virtuelles mensuelles, ainsi qu'un voyage d'études d'une semaine en Europe. Il comprend une conférence de l'industrie, des visites et des réunions dans des institutions clés, des installations et des sièges sociaux pertinents pour le secteur éolien, ainsi que des séminaires et ateliers de haut niveau.

«Women in Wind» entend faire évoluer le rôle des femmes en tant qu'agents de changement dans la société et promouvoir les meilleures pratiques au sein de l'industrie éolienne.

Le **rapport de janvier 2020 « Wind energy: A gender perspective »**, publié par l'IRENA et

Women in Wind a révélé que le secteur de l'énergie éolienne continue d'être dominée par les hommes, alors que la diversité des genres stimule l'innovation, ouvre de nouvelles voies pour le déploiement de la technologie, apporte des perspectives précieuses au développement social et économique, et fournit un bassin plus riche de talents.

Les inscriptions peuvent se faire jusqu'au 20 février prochain.

*Source: Agence Ecofin*

## INVESTISSEMENT

CAMEROUN **Le lancement effectif du projet d'électrification de 687 villages annoncé en 2022**

**M**is en œuvre dans les régions sous-desservies du Cameroun, le Perace devrait sortir 2 millions d'individus de la pauvreté énergétique. Toutefois, le bouclage financier du projet est toujours suspendu aux négociations avec la BEI.

Approuvé décembre 2018, le Projet d'électrification rurale et d'accès à l'énergie dans les zones sous-desservies au Cameroun (Perace) devrait démarrer cette année 2022, selon le ministre de l'Eau et de l'Energie (Minee), Gaston Eloundou Essomba.

« 2022 est une année charnière qui correspond à la revue à mi-parcours du projet, mais également au démarrage effectif de la phase pilote de réalisation des branchements à

*travers le fonds revolving qui va concerner les zones périurbaines et urbaines, opération qui vise à terme la réalisation de 163000 branchements sociaux en partenariat avec Eneo », a déclaré, le* lundi 17 janvier à Yaoundé, le membre du gouvernement. Le Minee présidait la 5e session du Comité de pilotage de ce projet qui vise à électrifier 687 villages dans l'Extrême Nord, Nord, Adamaoua, Est, Sud-Ouest et Nord-Ouest.

Selon le ministre, l'année en cours va consacrer le paiement des indemnités et le démarrage effectif des travaux d'électrification rurale, notamment dans les régions de l'Extrême-Nord et de l'Est.

Le Perace est le Fruit de la coopération entre le Cameroun et ses partenaires techniques et financiers.

Le projet a déjà bénéficié d'un financement de la Banque

mondiale, d'un montant d'environ 85 milliards FCFA, en vue notamment de l'électrification d'environ 417 localités sur les 687 villages visés et la réalisation d'environ 120 000 branchements à l'horizon 2025, précisément, dans les régions de l'Extrême-Nord, Nord, Est, Nord-Ouest et Sud-Ouest.

Selon le Minee, les discussions sont en cours avec la Banque européenne d'investissement (BEI) pour boucler le financement dédié aux travaux d'électrification rurale dans les régions de l'Adamaoua et du Nord et la réalisation d'environ 100 000 branchements, à hauteur d'environ 39 milliards FCFA. L'Union européenne (UE), elle, a déjà mobilisé une subvention de 10,6 milliards FCFA pour compléter le financement de la BEI.

Seulement, selon les informations du Minee, ce projet fait face à des difficultés de divers ordres depuis 2020. A titre d'illustration et sans être exhaustif, il cite les effets de la crise sécuritaire sur le respect du calendrier des activités ainsi que des lenteurs dans le processus de passation des marchés. L'impact attendu du projet est pourtant considérable. Les conditions de vie de près de 1 931 000 personnes devraient être améliorées du fait de l'utilisation de l'électricité au quotidien, souligne *Investir au Cameroun*.

*Source: Agence Ecofin*

### GHANA signature d'un accord de crédit de 13,7 millions \$ pour le développement du secteur des énergies renouvelables



**L**e gouvernement ghanéen a signé un accord de 69 millions \$ avec la BAD sur les énergies renouvelables le 25 mai 2022. Deux jours après, c'est au tour du secteur privé de bénéficier d'un accord de crédit pour soutenir des projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables.

La Ghana Commercial Bank (GCB) et l'Agence française de Développement (AFD) ont signé, vendredi 27 mai, un accord de crédit de 13,7 millions de dollars et un accord de subvention de plus de 1 million d'euros pour soutenir les entreprises ghanéennes dans le développement de projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables.

Ces accords entrent dans le cadre du programme Sustai-

nable Use of Natural Resources and Energy Finance (SUNREF) qui est un label de finance verte de l'AFD visant à promouvoir l'investissement dans l'énergie durable et la protection de l'environnement parmi les acteurs du secteur privé, dans les économies en développement, révèle GCB dans un communiqué.

« Pour nous, chez GCB PLC, la durabilité est une question de survie. Il s'agit de repenser la manière dont nous déployons notre capital et nos ressources pour atteindre une croissance au-delà de notre génération. Notre partenariat avec l'AFD est une démonstration de notre engagement pour cette cause », a déclaré M. Kofi Adomakoh, directeur général de la GCB.

La GCB et SUNREF continueront dans le cadre des accords, d'offrir des prêts compétitifs et

une assistance technique pour la structuration des investissements verts aux entreprises, organisations, particuliers et ménages. A ce propos, l'ambassadrice de la France près le Ghana, Sophie Avé, a indiqué que les prêts et subventions abordables sont « l'un des outils pour lutter contre le changement climatique, améliorer les moyens de subsistance et contribuer à une croissance durable ».

Le programme SUNREF a été déployé par l'AFD dans plusieurs pays africains. Fin octobre 2021, le gouvernement français, par l'intermédiaire de l'AFD, avait décidé d'injecter 64 millions \$ dans des projets d'énergies renouvelables au Nigeria.

*Source: Agence Ecofin*

*Condensé de l'actualité sur les énergies renouvelables à travers le monde recueilli par YOUNI FOGAING Ulrich Patrick,*



# BERCOTECH

ÉNERGIE SOLAIRE: Centrale solaire - Éclairage public -  
Électrification - Pompage d'eau - Système Anti-délestage.



## PRÉSENTATION



BERCO TECHNOLOGY SARL (BERCOTECH) est une Entreprise de droit camerounais créée en 2010 avec pour objet principal la **Vente** et **l'installation des équipements à énergie solaire** sur le territoire camerounais et étranger.

Depuis sa création, BERCOTECH a innové dans ce secteur des énergies renouvelables plus particulièrement dans l'étude, la conception, la distribution, l'installation et la maintenance des systèmes d'électrification et de pompage d'eau à l'énergie solaire correspondant au standard ISO 9001 et TUV en Afrique centrale.

**Direction Générale**

Yaounde, Cameroun  
Email: [bercotech@bercotech.net](mailto:bercotech@bercotech.net)  
Site web: [www.bercotech.net](http://www.bercotech.net)

## NOS AGENCES



### Agence du Yaounde

Essos Avenue Germaine  
Face Ben le Boucher  
Tél.: +237 674 23 96 82



### Agence de Garoua

Barmari,  
face Commissariat Central  
Tél. +237 691 32 42 85



### Agence de Maroua

Djarengol Délégué  
A côté d'HYSCAM  
Tél.: 655 85 69 28

## NOS PARTENAIRES & MARQUES



*BERCOTECH*  
L'énergie, valeurs, notre futur

# PL@NÈTE VERTE INFOS

*L'Afrique pour une planète verte*

« Magazine Panafricain d'informations sur les énergies renouvelables, l'écologie, l'environnement, l'eau, et le développement et habitat durable »



Sur **ekiosque** et **@BIDJ@N.NET**

Lisez dorénavant votre magazine **Planète Verte Infos** en toute simplicité et à moindre coût, partout et à tout moment sur votre Smartphone et tablette via App Store et Play Store ; et sur votre ordinateur sur le portail **www.ekiosque.cm** et **www.abidjan.net**